

AFRISTAT

**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**SEPTIEME REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
BAMAKO, 07 AU 09 OCTOBRE 2002**

CS.02/07/05

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La septième réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT s'est tenue du 07 au 09 octobre 2002, à Bamako au Mali, dans la salle de conférence d'AFRISTAT, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BODIN, Inspecteur général de l'INSEE.

Outre le Président, étaient présents les membres suivants du Conseil :

- Professeur Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Professeur agrégé en sciences économiques, Doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (FASEG), Bénin,
- Monsieur Maurice Dossou BANKOLE, Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) du Bénin,
- Monsieur Michel BITEMO, Chef du Service du Potentiel Scientifique à la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique du Congo,
- Monsieur Mamadou CISSOKO, Consultant international (Mauritanie),
- Monsieur Abdoulaye DIOP, Directeur des Etudes et des Statistiques Economiques au Département des Politiques Economiques de la Commission de l'UEMOA,
- Monsieur Pascal DELORME, Chargé de Projet, Division C3, Eurostat,
- Monsieur NDEFO, Chef du Service de collecte et traitement des données statistiques au Secrétariat Exécutif de la CEMAC,
- Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général Adjoint de la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) du Gabon, représentant le Directeur Général,
- Monsieur Oumar Malick SY, Responsable de l'équipe chargée de la statistique, représentant le Chef de la Division de la Politique Economique et Sociale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Etaient excusés :

- Professeur TOUNA-MAMA, Professeur agrégé en sciences économiques, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Yaoundé II.
- Monsieur Jacques CHARMES, Professeur des universités, Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines.

La Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale n'étaient pas représentées.

Etaient présents comme observateurs :

- Monsieur Kouassi Hugues KOUADIO, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan,
- Monsieur François ROUBAUD, Directeur de l'Unité de recherche « Croissance, Inégalités, Population et Rôle de l'Etat » (IRD) et chercheur à DIAL.

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction générale d'AFRISTAT.

La liste complète des participants figure en annexe.

Point 1 : Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte le lundi 07 octobre 2002 à 9 heures 30 par M. Jean-Louis BODIN, Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil scientifique a adopté le projet d'ordre du jour de la réunion (voir annexe).

Point 3 : Suites données aux recommandations de la 6^{ème} réunion du Conseil scientifique

La Direction générale d'AFRISTAT a fait part des suites données aux recommandations de la 6^{ème} réunion du Conseil scientifique. Elle avait proposé le thème des indicateurs de développement statistique, initié par PARIS21, comme thème pour un débat de fond. Le Président a rappelé aux membres du Conseil qu'il était important qu'ils proposent de tels thèmes pour les réunions futures.

Par ailleurs, le Conseil scientifique a noté avec satisfaction que la Direction générale d'AFRISTAT s'était efforcée de mettre en application la plupart des recommandations formulées lors de sa précédente réunion. Il a souhaité que le répertoire d'experts puisse être mis en place en 2003.

Le Conseil scientifique demande à la Direction générale d'annexer à ce relevé de conclusions la liste des recommandations qu'il a émises.

Point 4 : Examen du rapport d'activités 2001 de la Direction générale d'AFRISTAT

Le Conseil scientifique a entendu le rapport d'activités 2001 présenté par la Direction générale. Il a félicité celle-ci pour le travail accompli.

Les débats ont porté sur :

- la pression exercée sur les experts d'AFRISTAT du fait de l'importance croissante d'activités non programmées, ce qui est une preuve du succès d'AFRISTAT mais aussi une source d'inquiétude ; pour y faire face, il conviendrait de renforcer l'équipe en place et de développer le recours à des consultants internationaux ou nationaux ;

- le rappel de la nécessité pour les INS d'établir et de transmettre à la Direction générale d'AFRISTAT leurs propres programmes et rapports d'activités pour permettre une meilleure évaluation de leurs besoins en assistance technique et des demandes à AFRISTAT qui en découlent ;
- l'importance d'assurer un financement national suffisant des activités courantes des INS afin de garantir leur pérennité et de pouvoir bénéficier de financements extérieurs complémentaires ;
- la difficulté de quantifier la charge de travail liée à chaque activité.

Le Conseil scientifique a recommandé de poursuivre l'amélioration du document, notamment en distinguant plus nettement les activités programmées de celles qui ne l'étaient pas et en systématisant la présentation d'indicateurs synthétiques de suivi dans les tableaux annexés au rapport d'activités. Pour ce qui concerne la prise en compte des activités non programmées, il a noté avec satisfaction qu'AFRISTAT s'efforçait de retenir celles qui contribuent le mieux à la réalisation de ses objectifs et notamment à la mise en œuvre du PROSMIC. Il a souhaité que cette orientation soit mieux reflétée dans les rapports d'activités.

Point 5 : Examen du rapport d'activités de la Direction générale d'AFRISTAT pour le 1^{er} semestre 2002

Conformément à la décision du Comité de direction prise lors de sa 7^{ème} réunion ordinaire, la Direction générale d'AFRISTAT a également préparé un rapport des activités qu'elle a réalisées au cours du premier semestre 2002. Des compléments ont été apportés sur les perspectives à court terme, notamment les activités à mener dans le cadre du programme statistique de la CEDEAO, du programme européen de formation des statisticiens africains et du Fonds de solidarité prioritaire de la France.

Des précisions ont été apportées par les représentants de l'INS du Gabon et du Secrétariat exécutif de la CEMAC sur l'état d'avancement du projet prix CEMAC.

Le Conseil scientifique s'est inquiété de la forte mobilité des comptables nationaux au sein des INS. Il demande à ceux-ci de renforcer l'attention qu'ils portent à la qualité de la production statistique et en particulier à celle des enquêtes.

Le Conseil scientifique a recommandé de regrouper les activités liées au suivi de la réduction de la pauvreté pour mieux mettre en valeur l'apport d'AFRISTAT dans ce domaine. Il a été souligné que les enquêtes menées sur ce thème dans le cadre du PARSTAT atteindront pleinement leurs objectifs s'il est possible d'en prévoir la répétition dans le temps.

Le Conseil scientifique a également souhaité que la Direction générale d'AFRISTAT informe davantage les utilisateurs potentiels de l'existence de son site Internet.

Point 6 : Présentation du rapport du groupe de travail PARIS21 sur les indicateurs de développement statistique

La Direction générale a présenté le rapport final du Groupe de travail PARIS21 sur les indicateurs de développement statistique qui sera discuté à l'occasion des réunions organisées par le Consortium du 15 au 18 octobre 2002 à Paris.

Après avoir reconnu que ces indicateurs pouvaient constituer un outil de gestion très utile pour les INS et pour les systèmes statistiques nationaux, mais souligné la difficulté à remplir les questionnaires proposés et à assurer la comparabilité spatiale et temporelle des évaluations, les participants ont préconisé :

- une actualisation annuelle des indicateurs quantitatifs,
- une mise à jour tous les trois à cinq ans des indicateurs qualitatifs, réalisée par les acteurs du système et par des consultants indépendants,
- la prise en compte de l'opinion des utilisateurs, par exemple en confiant le remplissage des questionnaires à la fois aux INS (comment se jugent-ils eux-mêmes) et à une instance extérieure de coordination et/ ou de concertation avec les utilisateurs (comment le système statistique est vu de l'extérieur).

Point 7 : Etat d'avancement de l'étude « AFRISTAT après 2005 »

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté l'état d'avancement de l'étude «AFRISTAT après 2005 ». Elle a indiqué que l'analyse du cadre financier et réglementaire était en cours et que la prochaine étape consistera en une évaluation externe dont le rapport, attendu pour décembre 2002, sera transmis au Conseil scientifique pour avis, en même temps que le projet de document de synthèse.

Les membres du Conseil scientifique se sont engagés à transmettre leurs observations au Président du Conseil scientifique qui en effectuera la synthèse avant la fin janvier 2003 afin qu'elle puisse être prise en compte par la réunion extraordinaire du Comité de direction en mars 2003 qui précédera immédiatement le Conseil des Ministres.

Point 8 : Examen du projet de programme de travail pour 2003

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté sa proposition de programme de travail pour l'année 2003.

Le Conseil scientifique a examiné les activités techniques du programme. Il réitère sa recommandation concernant la quantification des activités en terme de charge de travail.

Le Conseil scientifique a attiré l'attention de la Direction générale d'AFRISTAT sur un certain nombre d'activités qui mériteraient de figurer dans le programme de travail. Il a pris bonne note du projet de la Direction générale de constituer un groupe de travail interne chargé de revoir la présentation et le calendrier d'élaboration du document ainsi que la présentation des rapports d'activités.

La version finale du programme de travail 2003 adopté par le Comité de direction sera envoyée aux membres du Conseil scientifique avant la fin de l'année 2002.

Point 9 : Questions diverses

La Direction générale a présenté un compte rendu de la 10^{ème} réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT qui s'est tenue le 24 septembre 2002 à Paris. Le Conseil des Ministres a décidé d'admettre la République du Cap-Vert comme 18^{ème} Etat membre d'AFRISTAT, d'accorder un délai supplémentaire d'une année pour la ratification du Traité et le versement au Fonds AFRISTAT de la contribution des Etats membres retardataires et d'autoriser le renouvellement du contrat de l'expert africain en comptabilité nationale.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des Ministres qui doit statuer sur l'avenir d'AFRISTAT après 2005, la Direction générale d'AFRISTAT envisage de proposer au Comité de direction d'organiser sa prochaine réunion extraordinaire juste avant la réunion du Conseil des Ministres afin que les Directeurs Généraux des INS puissent assister leurs Ministres. Elle s'efforcera de rencontrer un certain nombre de membres du Conseil des Ministres avant cette réunion pour les sensibiliser à ses enjeux.

La Direction générale a également présenté un compte rendu du séminaire sur l'environnement juridique et organisationnel des systèmes statistiques nationaux, organisé à Bamako les 19 et 20 juin 2002 à l'intention des Directeurs Généraux des Instituts nationaux de statistique. Elle a annoncé que le compte rendu du séminaire sera diffusé avant la fin du mois de novembre 2002.

Le Conseil scientifique a été informé des préparatifs de la prochaine conférence conjointe de l'Association Internationale pour la Statistique Officielle et de l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquêtes sur le thème «Pauvreté, exclusion sociale et développement », programmée en juillet 2004 à Abidjan. Les membres du Conseil scientifique ont salué cette initiative. Ils ont été invités à envoyer leurs contributions au Comité des programmes.

Le représentant de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a informé les membres du Conseil scientifique de l'évolution de l'activité statistique au sein de la CEA. Compte tenu de l'importance des enjeux, il a encouragé les Directeurs Généraux des INS et la Direction générale d'AFRISTAT à participer à la troisième réunion du Comité de l'Information pour le Développement (CODI) qui se tiendra à Addis Abeba au mois de mai 2003. La Direction générale d'AFRISTAT s'est déclarée disposée à participer activement aux réflexions et aux activités visant à la promotion des activités statistiques au sein de la région Afrique.

Le Conseil scientifique a regretté l'absence de deux de ses membres, Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale, à ses deux dernières réunions. Il a encouragé la Direction générale à prendre contact avec ces institutions pour qu'elles participent à nouveau à ses réunions statutaires.

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Conseil scientifique.

Le Conseil scientifique demande au Directeur Général d'AFRISTAT de le présenter au Comité de direction lors de sa réunion des 21, 22 et 23 octobre 2002.

Les participants à la réunion remercient la Direction générale d'AFRISTAT pour la bonne organisation de leurs travaux.

Fait à Bamako le 09 octobre 2002

Pour le Conseil scientifique

Le Président

Jean-Louis BODIN

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suites données aux délibérations de la dernière réunion du Conseil scientifique
4. Examen du rapport d'activités 2001 de la Direction générale d'AFRISTAT
5. Examen du rapport d'activités de la Direction générale d'AFRISTAT pour le 1^{er} semestre 2002
6. Présentation du rapport du groupe de travail PARIS21 sur les indicateurs de développement statistique
7. Etat d'avancement de l'étude « AFRISTAT après 2005 »
8. Examen du projet de programme de travail 2003 de la Direction générale d'AFRISTAT
9. Questions diverses
10. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
11. Clôture de la réunion

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

émises lors de sa 7^{ème} réunion tenue à Bamako du 07 au 09 octobre 2002

A l'attention du Comité de direction

Recommandation n°1 : recommander aux Etats membres d'assurer un financement national suffisant des activités courantes des Instituts nationaux de statistique

Recommandation n°2 : recommander aux INS d'établir et de transmettre les programmes de travail et les rapports d'activités annuels à la Direction générale d'AFRISTAT

Recommandation n°3 : recommander aux INS de renforcer l'attention à porter à la qualité de la production statistique et en particulier à celle des enquêtes

A l'attention de la Direction générale d'AFRISTAT

Recommandation n°4 : mettre en place un répertoire d'experts

Recommandation n°5 : distinguer plus nettement dans le rapport d'activités les activités programmées de celles qui ne l'étaient pas

Recommandation n°6 : faire mieux apparaître dans le rapport d'activités dans quelle mesure les activités entreprises, et notamment les activités non programmées, contribuent à atteindre les objectifs définis dans le programme PROSMIC

Recommandation n°7 : regrouper dans le rapport d'activités les activités liées au suivi de la réduction de la pauvreté pour mieux mettre en valeur l'apport d'AFRISTAT dans ce domaine

Recommandation n°8 : quantifier les activités programmées en terme de charge de travail

Recommandation n°9 : faire figurer dans le programme de travail les activités récurrentes (formation des experts d'AFRISTAT, participation aux groupes de travail, réunions, séminaires et conférences, etc.)

Recommandation n°10 : plus généralement, revoir la présentation et le calendrier d'élaboration des rapports d'activités et du programme de travail

Recommandation n°11 : informer davantage les utilisateurs potentiels de l'existence du site Internet d'AFRISTAT

Recommandation n°12 : recommander au Consortium PARIS21 d'améliorer les indicateurs de développement statistique et leur mise en œuvre par :

- une actualisation annuelle des indicateurs quantitatifs,
- une mise à jour tous les trois à cinq ans des indicateurs qualitatifs, réalisée par les acteurs du système et par des consultants indépendants,
- la prise en compte de l'opinion des utilisateurs, par exemple en confiant le remplissage des questionnaires à la fois aux INS (comment se jugent-ils eux-mêmes) et à une instance extérieure de coordination et/ ou de concertation avec les utilisateurs (comment le système statistique est vu de l'extérieur).

A l'attention de ses membres

Recommandation n°13 : réagir avant le 31 janvier 2003 sur les documents préparatoires à la réunion extraordinaire de mars 2003 du Comité de direction (évaluation externe, projet de document de synthèse)

Recommandation n°14 : proposer avant le 31 mars 2003 des thèmes pour un débat de fond lors de leurs prochaines réunions

Recommandation n°15 : envoyer leurs contributions au Comité des programmes de la conférence conjointe de l'Association Internationale pour la Statistique Officielle et de l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquêtes sur le thème « Pauvreté, exclusion sociale et développement », programmée en juillet 2004 à Abidjan

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 7^{ème} REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / Email
BODIN Jean-Louis	ADETEF	Conseiller du Président du GIP Assistance au Développement des Echanges en Technologies Economiques et Financières	ADETEF – 139, rue de Bercy Télédoc 335 75572 Paris Cedex 12 FRANCE	Tel. (33 1) 53 17 85 43 Fax (33 1) 53 17 87 98 Email : jean-louis.bodin@adedef.finances.gouv.fr
AMOUSSOUGA GERO Fulbert	Université d'Abomey-Calavi	Professeur Agrégé en sciences économiques, Doyen de la Faculté des Sciences économiques et de gestion (FASEG)	01 BP 1287 Cotonou BENIN	Tel. (229) 36 10 16, Port. (229) 90 50 19 Tel. dom : (229) 33 60 64 Fax (229) 30 01 42 Email : gero@syfed.bj.refer.org
BANKOLE Maurice D.	INSAE Bénin	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 Cotonou BENIN Site Web : www.planben.gouv.bj/insae	Tel : (229) 30 82 43 / 30 82 44 / 30 82 45 Fax: (229) 30 82 46 Email : bankmouss@hotmail.com insae.benin@hotmail.com
BITEMO Michel	Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique	Chef du Service du Potentiel Scientifique	B.P. 2499 Brazaville CONGO	Tel. (242) 81 06 07 (242) 66 12 38 Fax: (242) 81 59 09 Email : mbitemo@hotmail.com michel_bitemo@yahoo.fr
CISSOKO Mamadou		Consultant	Ilot V97 Nouakchott MAURITANIE	Tel : (222) 525 36 67 Email : bayocissoko@yahoo.fr
DELORME Pascal	Division C3 EUROSTAT	Chargé de Projet	B.P. 1907 L-2920 Luxembourg	Tel: (352) 43 01 32 690 (352) 43 01 35 019 Email : pascal.delome@cec.eu.int
DIOP Abdoulaye	Commission de l'UEMOA	Directeur des Etudes et des Statistiques Economiques au Département des Politiques Economiques	Commission UEMOA - 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tel. (226) 31 88 74 / 31 88 75 Fax. (226) 31 88 72 Email : abdoulaye.diop@uemoa.bf

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 7^{ème} REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT (suite et fin)

Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax
KOUADIO Kouassi Hugues	ENSEA Côte d'Ivoire	Enseignant - Chercheur	ENSEA 08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tel. (225) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax (225) 22 44 39 88 Email : hkouadio@ensea.ed.ci
NDEFO	CEMAC	Chef du Service de Collecte et Traitement des Données Statistiques	CEMAC B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tel (236) 61 13 59 / 61 18 85 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf ndefo@netcourrier.com
NGUEMA MEYE Paul-Henri	DGSEE Gabon	Directeur Général Adjoint	B.P. 2119 Libreville GABON	Tel. (241) 71 06 71 / 72 13 69 / 76 19 27 Fax (241) 72 04 57 Email : plan.dgsee@internetgabon.com nquemameye@yahoo.fr
ROUBAUD François	DIAL	Chercheur. Directeur de l'Unité de Recherche CIPRE (IRD)	4, rue d'Enghien 75010 Paris FRANCE	Tel. (33 1) 53 24 14 50 Fax (33 1) 53 24 14 51 Email : roubaud@dial.prd.fr
SY Oumar Malick	CEA	Responsable de l'équipe chargée de la statistique	CEA – P.O. Box 3001 Addis Abeba ETHIOPIE	Tel. (251 1) 44 53 43 Fax (251 1) 51 44 16 Email : moumar@uneca.org
DIOP Lamine	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 21 55 00 Fax. (223) 21 11 40 Email : lamine.diop@afristat.org
BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 21 55 00 Fax. (223) 21 11 40 Email : martin.balepa@afristat.org